

► Le Maroc célèbre, ce lundi 22 mars, la journée mondiale de l'eau. Houria Tazi Sadeq, titulaire de la Chaire UNESCO Interdisciplinaire pour une gestion durable de l'eau, décortique la problématique de l'or bleu au Maroc et met en évidence les difficultés de sa gestion.

Propos recueillis par LEÏLA HALLAOUI

Comment se présente la situation hydrique du Maroc ?

Le Maroc est connu pour être un pays aride et semi-aride où l'on ne peut parler de la question de l'eau de manière uniforme. La raison en est que cette ressource est répartie de façon inégale à travers les régions. Nous ne partageons pas de cours d'eau internationaux, à l'instar du Nil ou de grands fleuves avec plusieurs pays voisins. Toute notre eau vient du ciel d'où la nécessité, pour nous, d'en prendre acte et d'être très prudent vis-à-vis de cette ressource. Le Maroc a connu

Lorsque l'entreprise gagne énormément d'argent, il devient inadmissible qu'elle pollue la nature.

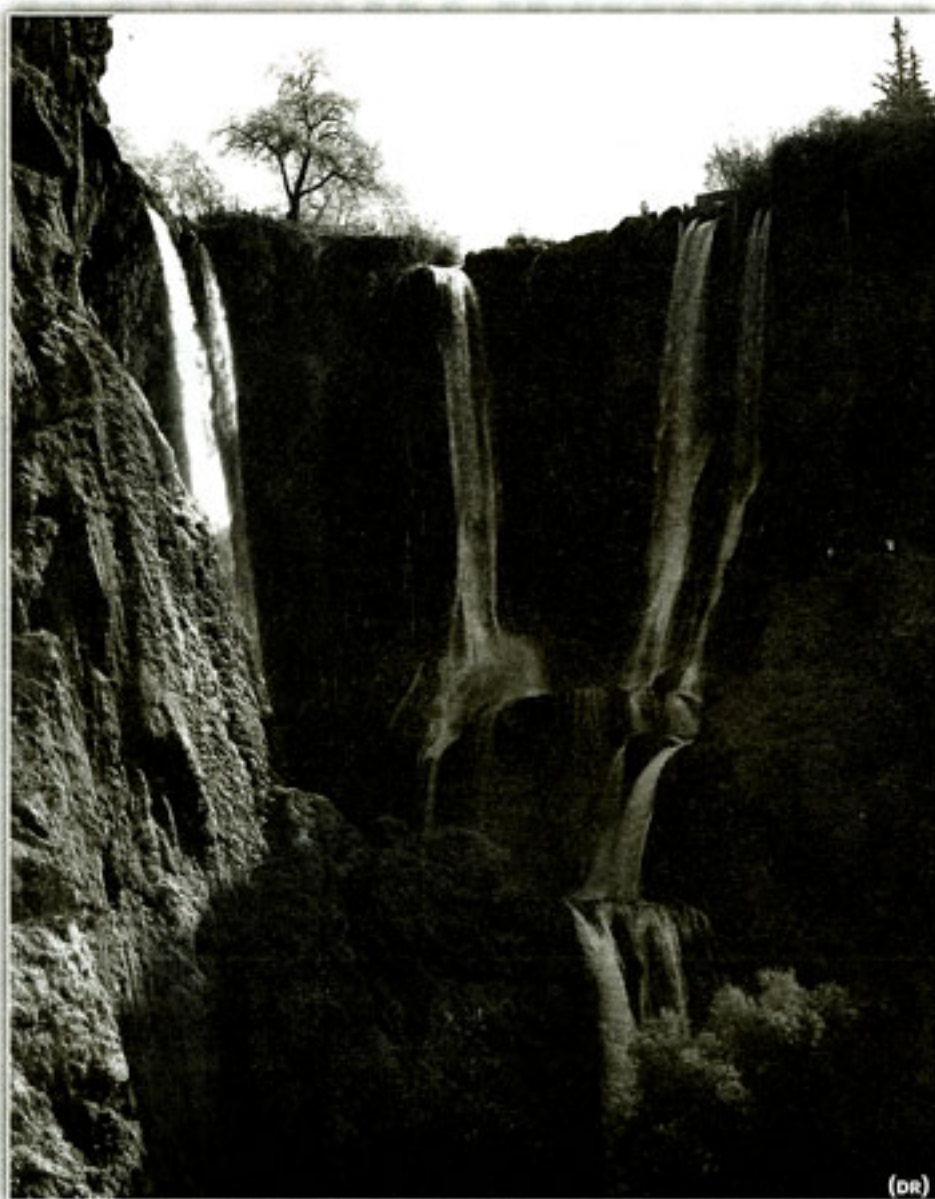
plusieurs périodes de sécheresse, mais, depuis deux ans, heureusement, nous avons reçu beaucoup d'eau. Après avoir été confronté à la gestion de la rareté, nous sommes, aujourd'hui, face à la gestion de l'abondance. Le pays a déployé des efforts pour généraliser l'eau potable dans pratiquement tout l'urbain. De 1995 à aujourd'hui, nous sommes passés de 14% de la population rurale ayant accès à l'eau potable, à 90%, selon l'ONEP. La couverture est donc progressive et de plus en plus assurée.

Où se trouve donc l'origine de la raréfaction de l'eau potable ?

-La démographie galopante avec la même quantité d'eau suppose que cette denrée soit partagée par de plus en plus de bénéficiaires. L'évolution de la démographie suppose aussi un besoin grandissant en aliments, donc une agriculture gourmande en eau. A cela s'ajoutent les modes de consommation qui augmentent le besoin en eau. Notre façon de vivre chacun chez soi a changé, multipliant la consommation de l'eau et ses usages. Par ailleurs,

«L'eau est une ressource qui doit être gérée localement autant que possible»

Houria Tazi Sadeq (1/2)



il faut rappeler qu'avant, nous n'avions pas un secteur privé aussi développé. Tandis qu'aujourd'hui, l'industrie est consommatrice d'eau et productrice de pollution. Le plus dangereux dans ce débat sur l'origine de la raréfaction de l'eau, c'est de toujours chercher une explication. La question de l'eau est, par nature, complexe.

Comment utilise-t-on l'eau au Maroc ?

Nous sommes face à une situation qui présente un avantage, mais aussi un inconvénient. Le Maroc a toujours voulu assurer sa sécurité alimentaire et a donné la priorité à l'agriculture. Pendant des années, on affirmait que 90% de l'eau est utilisé dans l'agriculture et le reste partagé entre l'eau domestique, 3%, et l'eau industrielle, 7%. L'eau consacrée à l'agriculture n'était pas bien utilisée. Elle a été gaspillée dans l'agriculture intensive, polluée par des pesticides. A cela s'ajoute le fait que les nappes phréatiques ont été exploitées excessivement. Dans le Souss-Massa ou le Haouz, les nappes phréatiques sont dans un état catastrophique. En ce moment, au Maroc, on réfléchit à ce qu'on appelle «contrat de nappe» et à des

moyens pour recharger les nappes. Ce n'est pas parce que les gens ont de l'eau à boire que tout est résolu. La gestion de l'eau est plus compliquée que l'accès lui-même à cette denrée.

Le Maroc arrive-t-il à gérer les ressources qu'il possède ?

Nous avons été surpris par le trop-plein d'eau et nous avons un retard certain de traitement de la pollution. Un plan national de l'assainissement a été lancé en 2006, mais nous sommes bien loin d'avoir résolu la question. Chaque jour, dans le monde, près de 34.000 personnes succombent à des affections liées à l'eau, soit l'équivalent de 100 accidents d'avion. Ce sont des morts silencieuses dans les pays en développement, les niches de la pauvreté. Lorsque nous parlons de généralisation de l'eau, une question se pose : où ? Au Maroc, sont considérés comme éligibles au branchement les quartiers où les personnes qui possèdent un titre de propriété ou de location. Cela veut dire que les bidonvilles ne peuvent pas l'être. Ils ont des bornes-fontaines, mais pas le raccordement à l'eau potable. La prise

de conscience, à présent, voudrait que tous les Marocains soient égaux devant le service public, disposer d'une alimentation en eau potable. La demande est si forte qu'elle devient une revendication. Lorsque nous déclarons que, dans le rural, 90% de la population ont accès à l'eau, il ne faut pas oublier qu'elles n'ont pas le même droit pour ce qui est de l'assainissement.

Quelles sont les difficultés de la gestion de l'eau ?

Le Maroc a un problème de gouvernance. Nous n'arrivons toujours pas à mettre en place les structures qui sont, pourtant, prévues par la loi 10-95. L'eau est une ressource qui doit être gérée le plus possible localement. Or, nous adoptons des logiques centralisées, nous manquons de moyens au sein des agences de bassin et celles-ci ne peuvent pas non plus recruter parce que le statut du personnel ne leur permet pas d'embaucher des personnes de la qualité requise. On essaie d'organiser de manière rationnelle et efficiente, mais la mise en place et le contrôle s'avèrent difficiles. On n'a jamais réussi, par exemple, à créer la police de l'eau. Toutes les mauvaises utilisations de l'eau ne sont pas du tout sanctionnées. Nous sommes dans l'impunité totale. Autre exemple : la loi consacre tout un chapitre à la lutte contre la pollution, ce que n'assument pas les industriels. Ce qui pose un autre problème, celui des eaux usées.

Où sont-elles déversées ces eaux usées ?

Les industriels les déversent dans le littoral, le bord de mer, un lieu de richesse halieutique et de biodiversité. Le Maroc a toujours été connu pour sa pêche. A présent, à Safi, il n'y a plus de poissons, et dans le Sud, des espèces ont complètement disparu, à l'Oued Sebou, il n'y a plus d'aloise. Alors, est-ce qu'il faut attendre les lois et la police de l'eau, puisqu'il y a une prise de conscience généralisée pour aboutir au comportement citoyen ? Est-ce que la responsabilité sociétale des entreprises ne leur impose pas ne serait-ce que par un code de conduite des métiers, à travers la CGEM, ou les associations professionnelles, de mutualiser leurs efforts et d'agir ? Les technologies de prévention existent pour cela, aujourd'hui. Lorsque l'entreprise gagne énormément d'argent, il devient inadmissible qu'elle pollue la nature. Le Fonds de dépollution industrielle donne des subventions, l'Etat subventionne jusqu'à 80% le goutte-à-goutte pour économiser l'eau. Mais, l'industrie a un rôle capital dans la prévention et la mise en place des technologies et structures. Il est vrai qu'il n'existe pas de risque zéro, mais au moins que l'on réduise les impacts des eaux usées grâce à un prétraitement avant leur rejet.